



Confédération Paysanne Ardèche

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Motion relative à la mise en place d'un prix d'entrée minimum pour les importations de fruits et légumes

Session du 25 Juin 2019

A Privas

Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche réunis en session le Mardi 25 Juin 2019 à Privas, sous la présidence de Jean-Luc Flaugère, Président, délibérants conformément aux dispositions en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE

- Largement oublié des politiques agricoles et abandonné au « libre marché », le secteur français des fruits et légumes s'effondre : les surfaces maraîchères et arboricoles ont diminué de 150 000 hectares depuis 1990 (soit un tiers des surfaces), et 29 % des exploitations arboricoles ont disparu entre 2010 et 2016
- Près de la moitié des fruits et légumes consommés sont désormais importés, et que le constat est guère meilleur pour les produits certifiés en Agriculture Biologique.
- La majorité des produits importés provient de pays de l'Union européenne (Espagne, Italie, Allemagne...) où les réglementations et pratiques sociales (droit et coût du travail) permettent à ces produits de bénéficier de véritables distorsions de concurrence.
- Une aide couplée, certes indispensable étant donnée la situation, ne compenserait qu'une fraction des distorsions de concurrence.

C'EST POURQUOI NOUS DEMANDONS :

- **Au gouvernement français de mettre en place des prix minimum d'entrée pour les fruits et légumes importés.** Cela reviendrait à n'autoriser sur le territoire national que les fruits et légumes importés à un prix supérieur ou égal au prix de revient moyen en France. La mise en place pratique du prix minimum d'entrée ne passera pas par le rétablissement d'une frontière physique. Des contrôles, par exemple de la DGCCRF, s'appliqueront à toute entreprise achetant des produits agricoles. Des outils de suivi des échanges intra-européens déjà existants (ex : TVA, déclarations d'échanges de bien) seront mobilisés par les services des Douanes.
- Aux député.e.s européens et à la Commission européenne de regarder en face les conséquences du libre-échange en Europe et de tout mettre en œuvre au niveau communautaire pour mettre fin à la compétition sauvage et à la spirale destructrice qui en découle.